

ANNEXE

Article unique. - L'annexe n° 3 des normes de la production, du contrôle et de la certification des plants de pomme de terre est modifié comme suit :

Normes de préculture en % du nombre de plants testés

Classe	SE	E	A	B
Virus total (PLRV, PVY, PVX, PVS, PVA)	% 0,5	% 2	% 5	10
Défauts physiologiques (germes fileux)	% 0	% 0	% 2	% 5